

MONTAGNE NOIRE



Les échos de la Communauté de Communes

N°4 / AOÛT 2015

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE

BROUSSES-ET-VILLARET
CAUDEBRONDE
CUXAC-CABARDÈS
FONTIERS-CABARDÈS
FOURNES-CABARDÈS
FRAÏSSE-CABARDÈS
LABASTIDE-ESPARBAÏRENQUE
LACOMBE
LAPRADE
LA TOURETTE-CABARDÈS
LASTOURS
LES CAMMAZES
LES ILHES
LES MARTYS
MAS-CABARDÈS
MIRAVAL-CABARDÈS
PRADELLES-CABARDÈS
ROQUEFÈRE
SAINT-DENIS
SAISSAC
SALSIGNE
TRASSANEL
VILLANIÈRE
VILLARDONNEL



MONTAGNE NOIRE

Les échos de la Communauté de Communes

Sommaire

> BROUSSES-ET-VILLARET
Hôtel de Ville Bourg - 11390 Brousses et Villaret
04 68 26 51 79 ☎ 04 68 47 89 71
E-mail : mairiebrousset-villaret@wanadoo.fr

> CAUDEBRONDE
Place des tilleuls - 11390 Caudebronde
04 68 26 54 43 ☎ 04 68 71 29 88
E-mail : mairie.caudebronde@free.fr

> CUXAC-CABARDÈS
3 place Antoine Courrière - 11390 Cuxac-Cabardès
04 68 26 50 06 ☎ 04 68 26 63 94
E-mail : mairiecuxaccabardès@wanadoo.fr

> FONTIERS-CABARDÈS
5 rue de la Mairie - 11390 Fontiers-Cabardès
04 68 26 52 61 ☎ 04 68 26 63 72
E-mail : mairie.de-fontiers-cabardès@wanadoo.fr

> FOURNES-CABARDÈS
5 rue de la Mairie - 11390 Fontiers-Cabardès
04 68 26 52 61 ☎ 04 68 26 63 72
E-mail : fournescabardès@free.fr

> FRAISSE-CABARDÈS
4 rue de la Mairie - 11600 Fraisse-Cabardès
04 68 26 51 69 ☎ 04 68 26 54 20
E-mail : commune.fraisse.cabardès@orange.fr

> LA TOURETTE-CABARDÈS
Le Village - 11380 La Tourette-Cabardès
04 68 26 33 92 ☎ 04 68 26 33 92
E-mail : mairiedelatourettecabardès@orange.fr

> LABASTIDE
3 impasse de la Mairie - 11380 Labastide-Esparbairienque
04 68 26 30 78
E-mail : mairie.labastideesparbairienque@wanadoo.fr

> LACOMBE
2 rue de la Mairie - 11310 Lacombe
04 68 26 61 69 ☎ 04 68 26 42 83
E-mail : lacombe.mairie@wanadoo.fr

> LAPRADE
2 rue de la Mairie - 11390 Laprade
04 68 26 62 24 ☎ 04 68 26 62 24
E-mail : mairie.laprade11@wanadoo.fr

> LASTOURS
1 route de Fourmes - 11600 Lastours
04 68 77 16 76 ☎ 04 68 77 16 76
E-mail : mairiedelastours@orange.fr

> LES CAMMAZES
27 rue de la Fontaine - 81540 Les Cammazes
05 63 74 11 83 ☎ 05 63 74 11 83
E-mail : lescammazes@wanadoo.fr

> LES ILHES-CABARDÈS
Place de la Mairie - 11380 Les Ilhes-Cabardès
04 68 77 10 34 ☎ 04 68 11 10 34
E-mail : communedelesilhes@free.fr

> LES MARTYS
4 place de la Mairie - 11390 Les Martyrs
04 68 26 56 46 ☎ 04 68 26 53 93
E-mail : mairie-les-martyrs@wanadoo.fr

> MAS-CABARDÈS
3 rue de la Mairie - 11380 Mas-Cabardès
04 68 26 30 24 ☎ 04 68 26 32 07
E-mail : mairiemascabardès@orange.fr

> MIRAVAL-CABARDÈS
Le Village - 11380 Miraval-Cabardès
04 68 26 33 52 ☎ 04 68 26 31 06
E-mail : miraval.cabardès@wanadoo.fr

> PRADELLES-CABARDÈS
9 place de la Tour - 11380 Pradelles-Cabardès
04 68 26 15 48 ☎ 04 68 26 60 59
E-mail : mairie.praделles@wanadoo.fr

> ROQUEFÈRE
Le Village - 11380 Roquefère
04 68 26 31 24 ☎ 04 68 26 31 65
E-mail : mairie.roquefere@free.fr

> SAINT-DENIS
9 av. Corp Franc de la Montagne Noire - 11310 St-Denis
04 68 26 40 64 ☎ 04 68 26 40 63
E-mail : mairie.stdenis11@wanadoo.fr

> SAISSAC
4 place de la Mairie - 11310 Saissac
04 68 24 40 22 ☎ 04 68 24 41 08
E-mail : commune.saisac@orange.fr

> SALSIGNE
11 Grand Rue - 11600 Salsigne
04 68 77 14 69 ☎ 04 68 24 43 16
E-mail : mairiedesalsigne@orange.fr

> TRASSANEL
Le Village - 11160 Trassanel
04 68 26 11 92 ☎ 04 68 26 11 92
E-mail : mairie.trassanel@wanadoo.fr

> VILLANIÈRE
Route de Cuxac-Cabardès
04 68 26 52 41 ☎ 04 68 26 52 41
E-mail : communedevillaniere@orange.fr

> VILLARDONNEL
2 place de la Libération - 11600 Villardonnel
04 68 26 52 41 ☎ 04 68 26 65 16
E-mail : commune-de-villardonnell@wanadoo.fr

Contactez les services de la Communauté de Communes de la Montagne Noire :

- **Siège Administratif**
Route de Mas-Cabardès
11380 Les Ilhes-Cabardès
Tél. : 04 68 11 12 40
Fax : 04 68 11 12 41
E-mail : contact@cdcmontagnenoire.fr
- **Antenne Administrative de Cuxac**
Place Antoine Courrière
11390 CUXAC-CABARDES
Tél. : 04 68 24 77 21
- **Antenne Administrative de Saissac**
22 Quartier Saint-Jean - SIVOM du Cabardès
11310 SAISSAC
Tél. : 09 66 93 64 11
- **Direction Générale des Services :**
Service Administratif : 04 68 11 12 40
- **Service ENVIRONNEMENT et TOURISME**
 - Collecte des ordures ménagères / SPANC : 04 68 11 60 35
 - Déchèterie de Cuxac-Cabardès :
Jours et horaires d'ouvertures :
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
 - Déchèterie de Saissac :
Jours et horaires d'ouvertures :
Mardi, Mercredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
 - Déchèterie de Salsigne : 04 68 71 55 21
Jours et horaires d'ouvertures :
Mercredi et Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
 - Service Randonnées : 04 68 72 13 28
 - Syndicat d'Initiative du Haut-Cabardès : 04 68 47 38 60
 - Office de Tourisme des Cammazes : 05 63 74 17 17
- **Service ENFANCE JEUNESSE - CULTURE - SPORTS**
 - Écoles / ALAE / Crèches / Centre de loisirs : 04 68 11 12 48
 - Crèche intercommunale « Collin Colline » / CUXAC : 04 68 26 36 71
 - Crèche intercommunale « Les Petits Montagnards » / SAISSAC : 04 68 76 64 76
- **Service DU RELAIS DES SERVICES PUBLICS RSP** : 04 68 26 33 22
 - Opération Habiter Mieux / Autonomie : 04 68 11 60 30
- **Service DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
 - Charte Forestière / Société d'Economie Mixte Bois Energie : 04 68 11 12 43

TOURISME

4/5

LA CRÉATION D'UN OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME

ENVIRONNEMENT

6/7

TRI SÉLECTIF

ACTUALITÉS

8/9

L'ACTUALITÉ DU RELAIS DES SERVICES PUBLICS

ÉCOLE

10

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016

INFOS

12

AUTRES ACTUS DE LA COMMUNAUTÉ

CRÈCHES

11

LA FÊTE DES CRÈCHES

< édito >

LE MOT DU PRÉSIDENT

La CDC de la Montagne Noire regroupe 24 communes et 6 700 habitants sur un territoire de montagne vaste, diversifié et rempli de richesses. Après 18 mois d'existence, notre collectivité se structure, améliore les services existants proposés aux administrés et développe de nouvelles compétences pour faire prospérer notre montagne.

Je profite de ce moment pour remercier l'ensemble du personnel intercommunal, les élus de vos communes et les différents partenaires qui donnent de leur temps et de leur personne pour améliorer votre quotidien.

Comme nous le savions, les premières années seraient délicates d'un point de vue fiscal. 2014 année de fusion, par l'harmonisation des taux, 2015 année complète de fonctionnement par les nouvelles compétences notamment dans le domaine enfance / jeunesse. Il faut savoir qu'en 2015, les 2 crèches fonctionnent sur 12 mois avec la fourniture des repas. Les 11 écoles avec les rythmes scolaires, la mise en place des ALAE et des TAP, les repas et les transports scolaires se font aussi sur une année complète. Ajoutés à cela la mise en place du Centre de Loisirs ALSH, la compétence petite enfance/enfance/jeunesse représente au niveau budgétaire 1 200 000 € par an. Il y avait donc un besoin en fiscalité nouvelle de 400 000 € environ, par rapport au budget précédent. L'ensemble des services, des commissions et des élus a donc travaillé à une importante rationalisation des dépenses, pour essayer de diminuer ce delta au maximum, tout en assurant le service lié à nos compétences. Les taux 2015 votés par une très large majorité des conseillers communautaires ont donc été modifiés pour pallier à ce besoin en fiscalité. Cela représenterait en moyenne 40 € par foyer fiscal, vous trouverez à l'automne, une note fiscale détaillant cela.

Nous terminons la première « année scolaire » pour les 65 enfants inscrits dans nos crèches et les 470 élèves fréquentant nos écoles. Une année riche en apprentissages, grâce à la qualité des équipes éducatives, mais aussi riche en développement personnel par l'accès au sport notamment les activités aquatiques (nous y reviendrons dans quelques lignes), à la culture et à l'ouverture vers le monde associatif. Je pense que cela aidera à la construction de ces nouvelles générations. A la rentrée, en accord avec les communes, après avoir informé les services du Département et les Conseillers Départementaux, le ramassage scolaire et la restauration scolaire seront restructurés pour répondre aux exigences réglementaires et budgétaires. Le centre de loisirs est ouvert depuis le 7 juillet, la fréquentation est bonne et les activités de qualité.

Le début de l'année 2015 a marqué un tournant important au niveau de la restructuration touristique. Un an de travail des élus, de la commission tourisme/culture/associations et des agents a abouti à la création de l'**Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire : OIT Montagne Noire**. De nombreux acteurs, prestataires, hébergeurs, associations, élus de l'ensemble du territoire mènent cette démarche qui favorisera les retombées économiques sur nos communes dans les prochaines années. La taxe de séjour et la mise à disposition de personnel par la CDC permettront de financer ce service et de développer l'organisation, la communication notamment d'un point de vue informatique et numérique, avec un animateur numérique. Un site internet qui permettra d'arriver à des réservations en ligne et des formations numériques pour les prestataires locaux permettront de faire connaître notre potentiel et d'améliorer notre offre. Des relations avec les offices de tourisme de collectivités voisines, notamment celui de Montolieu seront mises en place car le touriste ne voit pas les frontières administratives mais souhaite juste effectuer un bon séjour chez nous !

Au niveau environnemental, le SPANC bien avancé vers l'Ouest, va être développé vers l'Est du territoire avec des réunions d'informations locales dès l'automne. Le tonnage des déchets ultimes est le nerf de la guerre dans ce domaine, le grenelle de l'environnement visant à la baisse de celui-ci en favorisant le tri et les gestes éco-responsables. La commission environnement travaille sur ce sujet source d'économie non négligeable, une **réorganisation du tri** va être mis à l'essai sur Caudebronde, Fraissé-Cabardès, Lacombe et Laprade en accord avec les élus respectifs pour diminuer le fameux tonnage. Si l'expérience est concluante, elle sera étendue.

Au niveau économique, la société économie mixte bois énergie SEMBE, connaît une excellente année, elle fournit en plaquettes plusieurs structures dont la chaufferie de l'hôpital de Carcassonne et se positionne sur de nouveaux projets.

Le projet Très Haut Débit se poursuit, il vous permettra de passer de 3 à 100 Mo en moyenne au niveau de votre débit, favorisera l'installation d'entreprises et aidera les projets qui vont se développer. Dans le cadre du programme Leader 2014-2020, il est constitué un GAL (Groupe d'Action Locale) et une candidature commune regroupant la CDC Montagne Noire et Carcassonne Agglo sous le patronage du Pays Carcassonnais, cela pourrait permettre de développer d'importants fonds.

Le Relais Service Public de la Montagne Noire continue de se développer avec la mise en place sur le Département d'un VISIO-PART, permettant aux usagers, ne pouvant se déplacer, de communiquer directement avec les différents partenaires sur rendez-vous en Visio avec un conseiller.

Au niveau des énergies renouvelables, les parcs éoliens du Bois de la Serre et du Sambres vont être mis en service en 2015 et en 2016. Cela permettra à notre collectivité de recevoir une manne financière importante en 2016 et en 2017, par l'intermédiaire de la perception de l'IFER éolien. Cela ajouté à l'augmentation de la part intercommunale du FPIC (Fond de Péréquation InterCommunal) permettra à notre CDC d'améliorer les compétences actuellement exercées et d'en développer de nouvelles.

Je terminerai par la reprise de la Piscine départementale de Cuxac qui va devenir à compter du 1^{er} octobre la **Piscine Intercommunale de la Montagne Noire**. Après 3 longues années d'études financières, d'échange et de concertation avec le Département, nous avons construit une convention de reprise. Cette dernière a été validée, lors du conseil communautaire du 8 juillet :

Votants : 36 - Abstentions : 7 - Exprimés : 29 - Pour : 29 - Contre : 0.

Ce vote unanime montre l'attachement des élus, à cette structure qui génère presque 30 000 entrées par an. Nous souhaitons avant de nous engager, connaître les garanties du Département et avoir une visibilité sur nos ressources financières à venir. L'année 2015, sera neutre financièrement pour la CDC, les années 2016 et 2017 seront lissées. Le déficit de fonctionnement et les besoins en investissement seront largement compensés par les revenus de l'IFER et du FPIC. La voilure au niveau du personnel sera légèrement réduite, en garantissant les normes d'encadrement et de sécurité et sans pour autant laisser de côté le personnel existant. Ce maintien de l'activité va réjouir les enfants des crèches, les scolaires et l'ensemble des utilisateurs. Dans la même logique, elle va conforter et pérenniser le collège Antoine Courrière, structure primordiale de notre montagne à laquelle nous sommes attachés. C'est pour cela que nous travaillons sur la Sectorisation, pour que de nouvelles communes soit sectorisées sur Cuxac, si les demandes sont validées, 16 communes de la CDC Montagne Noire auront le collège Antoine Courrière comme collège de secteur à la rentrée 2016. Cela maintiendra notre collège et permettra aux collégiens la mise en place d'un transport pour faciliter le quotidien.

Un été en Montagne Noire ne se fait pas sans fêtes, manifestations culturelles, sportives et associatives, c'est pour cela que nous soutenons ce riche foisonnement.

Je vous invite à vous rendre à Pradelles pour le lancement du festival Guitares à travers chants, à Fontiers pour le réputé triathlon, à Saissac pour le concours national de tonte et départemental de labours, à Roquefère pour Jazz sous les châtaigniers, à participer aux Foulées de la Montagne Noire ou à la Foire de Villardonnell l'automne venu.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un été convivial et chaleureux.



Cyril DELPECH

Président de la Communauté
de Communes de la Montagne Noire

Le nouveau site de l'OT :
www.tourisme-montagnenoire.com
 en construction

LA CRÉATION D'UN INTERCOMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE DU 28 MAI A DÉLIBÉRÉ FAVORABLEMENT POUR LA CRÉATION D'UN OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME.



Cette décision marque un tournant dans le développement du tourisme dans la Montagne Noire qui va se doter d'un outil performant permettant d'entrevoir de réelles perspectives de dynamisation économique.

Ainsi le mardi 2 Juin, s'est tenue l'Assemblée Générale constitutive de cet Office de Tourisme dont le statut est associatif.

SA COMPOSITION

Conseil d'administration de 19 membres :

- un collège de 12 membres représentant les activités, professions et organisme intéressés au tourisme dans la zone de compétence de l'office ;
- un collège de 7 membres formé par les élus de la commission tourisme de la CDC.

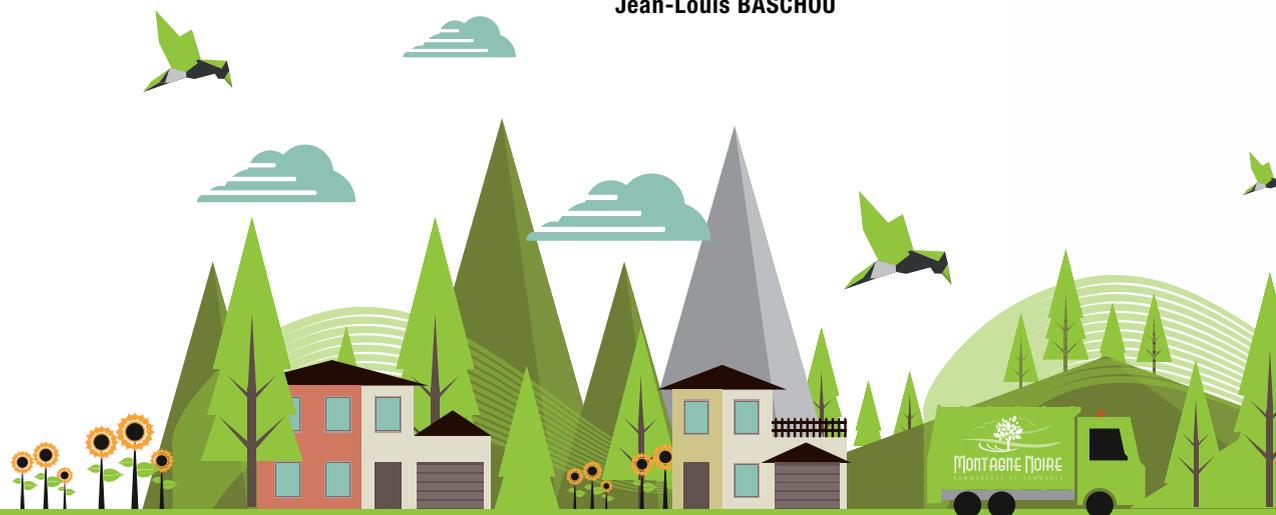
SES MISSIONS

- **Accueil et information** des touristes dans les bureaux d'information.
- **Assurer** la promotion touristique du territoire communautaire en cohérence avec les actions menées par les partenaires institutionnels.
- **Animer et accompagner** les opérateurs touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire, accroître les performances économiques de l'outil touristique.
- **Mettre en place** un animateur numérique (agent OTI) pour la promotion numérique des actions du territoire et venir en aide aux professionnels.
- **Participer** aux programmes du département (ADT- Pays Carcassonnais...).
- **Associer** les nouvelles sources d'énergie (bois énergie, photovoltaïque, éolien) au tourisme.
- **Poursuivre** les missions dédiées à la randonnée pédestre : animer les activités de randonnée sur la Communauté de Communes - Démarche qualité de l'office de Tourisme.

Président d'honneur : **Cyril DELPECH**

Président : **Alain MARY**

Vice-présidents : **Laure GIRAUDEAU**
Michel VANDERWAEREN
Jean-Louis BASCHOU



OFFICE DE TOURISME

Ces missions seront travaillées au travers de 4 commissions :

- **Promotion communication** : Alain MARY
- **Qualité** : Laure GIRAUDEAU
- **Bureaux d'information et produits locaux** : Jean-Louis BASCHOU
- **Randonnée** : Michel VANDERWAEREN

Les premières actions menées vont se traduire par la mise en ligne début du site internet Montagne Noire, la promotion numérique des événements majeurs de la CDC, et par la mise en place de bureaux d'information sur les Cammazes - Les Ilhes - Accueil mobile à Saissac.

D'autres opérations se concrétiseront par la suite avec la finalisation du site internet et d'une communication sur les réseaux sociaux, la mise en place bureau d'information à Saissac, la réalisation d'un guide pratique et l'organisation d'une animation numérique des événements et aide aux professionnels.

A terme, cette CDC devrait avoir 2 bureaux d'information sur son territoire, secteur Ouest à Saissac et secteur Est autour de Lastours.

*Le personnel de ce nouvel Office de tourisme :
(de gauche à droite) Emilie DUMAS,
Florence SABLAIROLES et Marie HANUS*



LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

ALAIN MARY,

Président de la commission tourisme, culture, sports

Depuis plus d'un an, la commission tourisme de la Communauté de communes travaille sur l'organisation touristique de notre territoire.

Seul l'office de tourisme municipal des Cammazes classé 1 étoile et un syndicat d'initiative intercommunal aux Ilhes étaient présents. Cela conduisait à plusieurs observations :

- il ne pouvait pas exister sur le même territoire un office de tourisme municipal et un syndicat d'initiative communautaire ;
- des taxes de séjour au réel étaient mises en place sur certaines communes et au forfait sur l'ancienne communauté de communes Haut-Cabardés. Cette différence de collecte de la taxe de séjour n'était pas conforme à la loi ;
- compte tenu de la fréquentation désastreuse du syndicat d'initiative des Ilhes et de son emplacement inapproprié, ce bureau d'information devait être fermé et déplacé.

La commission tourisme a proposé une nouvelle organisation touristique avec plusieurs objectifs clairs : Se mettre en conformité avec la loi par la création d'un office de tourisme intercommunal - Appliquer une taxe de séjour au réel avec des tarifs identiques à nos voisins - Ne pas impacter le budget de la collectivité, cette nouvelle organisation devra être financée par la collecte de la taxe de séjour.

Le conseil communautaire a validé au mois de Mai ces propositions plus pertinentes.

Le 2 Juin 2015 s'est déroulée l'assemblée générale constitutive du nouvel Office Intercommunal de Tourisme « OIT MONTAGNE NOIRE ». Vous trouverez ci-contre la composition du bureau.

Quatre commissions ont été mises en place et seront animées par les Présidents et les Vices Présidents : Promotion - Communication - Qualité - Randonnée - Bureaux d'informations

Cet office de tourisme de la Montagne Noire s'est fixé plusieurs missions dans les années à venir et notamment l'accueil des touristes, la promotion touristique de notre territoire, une animation et un accompagnement des prestataires, la mise en place d'une animation numérique...



ENVIRONNEMENT



**LE TRI SÉLECTIF UN ENJEU CRUCIAL POUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOS FINANCES.
UNE HARMONISATION DE LA COLLECTE DU TRI SÉLECTIF.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Que deviennent nos déchets ?

● Le carton et les papiers

Distillés dans les filières classiques de recyclages, les cartons et papiers transitent respectivement vers les centres de tri avant de rejoindre cartonneries et papeteries.

● ATTENTION AUX HUILES DE VIDANGE !

On estime qu'1 litre d'huile de vidange déversé dans la nature, peut polluer jusqu'à 300 tonnes de terre. Des colonnes à huiles permettent de la collecter en déchèteries en vue de sa valorisation.

Suite à la fusion des 2 ex Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2014, et après une première année d'observation, les chiffres relatifs au tri sélectif nous ont été communiqués par le COVALDEM11 (syndicat qui traite nos déchets).

Il s'avère que le système de collecte du tri sélectif côté ex Haut-Cabardès est plus efficace et a de meilleurs résultats que celui pratiqué côté ex Cabardès Montagne Noire.

Suite à ces observations, et dans le but de faire baisser encore davantage le tonnage des ordures ménagères, 4 communes de l'ouest du territoire (CAUDEBRONDE, FRAISSE-CABARDES, LACOMBE et LAPRADE), où la mise en place d'un nouveau mode de tri ne représentera pas de réelles difficultés, ont été choisies pour une phase de test.

Dès le mois de septembre, un agent de la Communauté de Communes de la Montagne Noire viendra à la rencontre des habitants de ces 4 communes pour leur expliquer les changements à adopter dans leur façon de trier.

Merci de lui réserver le meilleur des accueils et de l'écouter avec attention.

Les 2 pratiques en place à l'heure actuelle vous sont expliquées dans le flyer ci-joint.

Allons plus loin dans la collecte et le tri !

COMPOSTEURS

Des composteurs individuels sont disponibles à la Communauté de Communes pour 15 € seulement. Il s'agit d'un modèle en bois en version 400 litres. Ces composteurs vous sont fournis par le COVALDEM11 (COLlecte et VALorisation des DEchets Ménagers de l'Aude) en partenariat avec la Communauté de Communes de la Montagne Noire. Une convention devra être signée entre les trois parties (particulier, communauté et covaldem11) pour le paiement des composteurs et pour leur remplacement quand celui-ci deviendra nécessaire. Le compostage permet de réduire le volume de votre poubelle et de fabriquer un engrais naturel pour votre jardin à moindre coût.

**RENSEIGNEMENTS LE LUNDI ET LE MERCREDI
AU 04 68 11 60 35**

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?

- **Les déchets de cuisine :**
 - épluchures, feuilles de salade, marc de café, filtres en papier, pain, fruits et légumes, croûtes de fromage...
- **Les déchets de jardin :**
 - tontes de gazon, fleurs fanées, feuilles, taille de haies broyée...
- **Les déchets de maison :**
 - essuie-tout, mouchoir en papier, cendres froides de bois, copeaux, un peu de carton, papier journal...



LES DÉCHÈTERIES

Changement d'horaires

Depuis le **lundi 30 mars 2015** (lundi suivant le weekend du changement d'heure), les déchèteries intercommunales de Cuxac, Saissac et Salsigne ont vu leurs horaires d'ouverture changer.

Le passage aux horaires d'été est entré en vigueur depuis ce jour-là afin d'optimiser le rendement des déchèteries.

Les déchèteries repasseront aux horaires d'hiver lors du prochain changement d'heure (fin octobre).

Rappel

OPÉRATION « STOP PUB »

Coller sur sa boîte aux lettres un autocollant « Stop Pub », c'est réduire les déchets de prospectus.

1 « Stop Pub » = environ 22 kg de papier en moins par an et par boîte aux lettres.

Ces autocollants sont disponibles à la **Communauté de Communes** auprès du **service environnement**.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MET À DISPOSITION DES PARTICULIERS, **GRATUITEMENT**, DU **BROYAT DE DÉCHETS VERTS** ET DU **COMPOST** SUR LES **DÉCHÈTERIES** DE **CUXAC CABARDES** ET DE **SAISSAC**

LE SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) : **UNE OBLIGATION**



Déchèterie de Cuxac

Dernièrement, une réunion de travail a eu lieu entre la Communauté de Communes et l'entreprise HYDROCONCEPT pour faire un point sur l'avancé des contrôles d'assainissements non collectifs sur le territoire ex Cabardès Montagne Noire.

Il a été décidé d'un commun accord, et ce pour des raisons pratiques, de terminer la phase de contrôles de ce côté-ci du territoire avant de commencer la campagne de diagnostics sur la partie ex Haut-Cabardès.

Un point sera fait avec l'entreprise en septembre.

En suivant, des réunions informelles organisées par la société HYDROCONCEPT auront lieu sur la partie ex Haut-Cabardès.

TOUS LES PROPRIÉTAIRES CONCERNÉS SERONT CONVIÉS.

LE SPANC QU'EST-CE QUE C'EST ?

Toutes les habitations non raccordées à un réseau d'assainissement collectif (réseau de collecte qui achemine les eaux usées sur une station d'épuration), doivent être équipées d'une installation individuelle de traitement (fosses septiques et filtres, par exemple).

Ces installations de traitement doivent répondre à des normes et être bien entretenues.

Une réglementation demande aux communes ou aux communautés de communes de mettre en place un Service Public de l'Assainissement Non Collectif. Celui-ci a pour mission de s'assurer que les eaux usées des installations individuelles sont correctement dépolluées.

Cette compétence est une des compétences de la Communauté de Communes de la MONTAGNE NOIRE.

C'est la société **HYDROCONCEPT**, prestataire travaillant pour la Communauté, qui a à sa charge les missions suivantes sur l'ensemble du territoire :

- contrôle sur installations neuves (conception et bonne exécution),
- contrôle sur installations existantes (diagnostic de l'ensemble des installations).

Le règlement de service du SPANC est consultable au siège de la Communauté ou à la mairie de votre commune.



LE RELAIS DES SERVICES PUBLICS : UN SERVICE DE PROXIMITÉ QUI VOUS EST DÉDIÉ

Le Visio-part

Afin de répondre au plus près aux besoins des citoyens, les 5 Relais Services Publics du Département dont celui de la CDC Montagne Noire ont souhaité mettre en place dans chacune des structures un VISIO-PART, permettant aux usagers, ne pouvant pas se déplacer, de communiquer directement avec les différents partenaires sur rendez-vous en Visio avec un conseiller. Il s'agit de rendre plus humain l'échange avec le conseiller et de réaliser les démarches à distance avec la possibilité de transférer des documents par le biais d'un scanner.

La CAF de l'Aude est le porteur du projet et organise ainsi le déploiement des bornes Visio-part sur l'ensemble du Département. Pour le territoire de la Montagne Noire, la mise en place et son fonctionnement seront effectifs à partir de septembre.

Les partenaires qui pourront être consultés par Visio-part sont : CAF de l'Aude, MSA de l'Aude et CPAM de l'Aude. D'autres institutions pourront ali-

menter ce partenariat (ex. : Pole Emploi, CARSAT...). Ces intégrations dans le système sont à l'étude compte tenu de la complexité de prise en charge de la sécurité des données.

Pour le fonctionnement, l'utilisateur pourra prendre contact avec le référent du RSP qui se chargera de la demande de rendez-vous avec l'administration. Le jour de l'entretien, l'utilisateur se connecte à l'heure prévue et sera alors pris en charge par un conseiller de l'organisme partenaire.

Pour une meilleure connaissance du système, vous pouvez vous connecter au lien ci-dessous :

www.youtube.com/watch?v=Crnb3G6Qw90

La CAF de l'Aude a réalisé cette vidéo afin de présenter au plus grand nombre le principe du Visio-Part et son fonctionnement.



DÉFI FAMILLES ÉNERGIE POSITIVE HIVER 2014-2015

La fin du défi, le moment des résultats



Le défi Familles à Energie Positive est un défi lancé au niveau national par l'Association « **PRIORITERRE** » avec comme partenaire audois le CAUE ou MAE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement appelé aussi Maison de L'Architecture et de L'Environnement.

Le but de ce défi est de tenter de diminuer ses consommations d'au moins 8 % sur la période hivernale (en comparaison des consommations de l'hiver passé) et ce sans aucun investissement mais uniquement en mettant en pratique des éco-gestes.

Et c'est tout naturellement que la Communauté de Communes de la Montagne Noire a décidé de relever ce défi qui s'inscrit parfaitement dans la politique de lutte contre la précarité énergétique mise en place via le programme Habiter Mieux et le SLIME.

Ainsi, l'équipe « de la Montagne Noire » composée de Maria, Sabine, Katy, Brigitte, Jennifer de Villanière, Saissac ou Roquefère a été constituée après s'être inscrit sur le site du défi et après avoir enregistré leurs consommations de l'hiver dernier (relevées sur leurs factures) qui serviront de données de référence.

Cette équipe très motivée et volontaire s'est donc lancée le défi de consommer jusqu'à 8 % d'énergie en moins sur la période hivernale allant du 1^{er} décembre 2014 au 1^{er} avril 2015.

Comment ?

Grace à l'aide très précieuse de Pauline Van Leeuwen du CAUE et de leur chef d'équipe, Sabine Vaissière, des réunions conviviales ayant pour but d'amener un maximum de conseils sur les éco-gestes ont été organisées et des démonstrations ont été faites (ex. : comment utiliser le wattmètre prêté par le CAUE afin de connaître précisément la consommation de nos appareils ménagers).

Ainsi de décembre à avril, l'équipe de la Montagne Noire a fait la chasse aux ampoules laissées allumées, aux halogènes énergivores ; elle a pris soin d'éteindre les coupe-veille la nuit, de poser des couvercles sur leur casserole d'eau bouillante, de fermer les volets dès la nuit tombée mais aussi de fermer les portes des pièces non chauffées... tous ces éco-gestes et bien d'autres permettront peut-être à l'équipe de gagner 8 % sur ses consommations...

Avril 2015, le moment des résultats...

Félicitations à l'équipe de la Montagne Noire qui monte sur le podium en arrivant second du classement audois avec l'excellent résultat de - 10,8 % de consommations par rapport à l'hiver dernier !!!!

L'ACTUALITÉ DE L'ENFANCE JEUNESSE

Une année scolaire s'achève

L'année scolaire 2014-2015 a été une année de changement par la reprise de la compétence écoles, la transformation de garderies en Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) et par la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur l'ensemble du territoire. Lors de ces T.A.P, les enfants ont pu bénéficier de l'expérience d'intervenants extérieurs dans divers domaines (arts plastiques, activités corporelles, activités sportives, musique, cirque, poterie).

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants aux TAP et à l'ALAE pour la rentrée scolaire 2015-2016 peuvent dès à présent télécharger le dossier d'inscription TAP/ALAE ainsi que le règlement intérieur sur le site www.cdcmontagnenoire.fr, rubrique **enfance jeunesse**. Des permanences seront effectuées par les agents de l'ALAE afin de remettre le dossier d'inscription TAP/ALAE sur les écoles le :

- lundi 31 août 2015 de 15h00 à 17h00 ;
- jeudi 3 septembre 2015 de la fin de l'école jusqu'à 18h30 ;
- vendredi 4 septembre 2015 de la fin de l'école jusqu'à 18h30.

Les équipes de la Communauté de Communes souhaitent de bonnes vacances à tous les écoliers du territoire.

INFO SERVICE

RESTAURATION SCOLAIRE

A compter de la rentrée scolaire 2015, les cantines scolaires des écoles de Lastours, Salsigne, Les Martyrs, Villardonnel, et du RPI Brousses-et-Villaret, Saint-Denis, Lacombe vont être desservie en repas en liaison froide. Ce mode de fonctionnement garantissant le respect des règles requises en termes de température des repas, il perdurera également sur les écoles de Saissac et de Les Cammazes passée en liaison froide en cours d'année scolaire. En raison de leur proximité avec le collège, les écoles du RPI Cuxac-Cabardès / Caudebronde et Fontiers-Cabardès

LES CRÈCHES INTERCOMMUNALES EN FÊTE !



La journée a commencé sous la pluie mais n'a pas empêché les enfants des structures multi-accueil intercommunales de la Montagne Noire de Cuxac-Cabardès et Saissac d'aller voir les animaux de l'élevage du Pic de Nore, venus spécialement pour eux.

M^{me} Nadine Aragon, éleveuse, a installé sa mini ferme dès 10 heures le matin sur la place du village de Cuxac-Cabardès, en face de l'école. Les poules, chiens, perroquets, chèvres, lapins, âne...se sont laissés toucher, caresser, donner du pain sec. Par les enfants accueillis à la crèche intercommunale **Collin Colline**, qui ont pris grand plaisir à évoluer au milieu d'eux...

Après la sieste de début d'après-midi et avec l'arrivée du soleil, les enfants de la crèche intercommunale **Les Petits Montagnards** située à Saissac, sont venus rejoindre leurs petits camarades en bus afin de partager un goûter commun, en plein air auprès de nos amis les animaux.

Les deux équipes des crèches au grand complet ont encadré tous ces petits et tout mis en œuvre pour que cette journée ne soit que détente et plaisir. Certains parents ont aidé à l'encadrement de tout ce petit monde dans la journée et toutes les autres familles sont venues rejoindre le groupe en fin de journée.





Les Autres Actus de la Communauté

Vous pouvez nous signaler l'organisation d'événements ou de manifestations pour une parution dans la partie agenda du magazine au numéro suivant : **04 68 11 12 46** ou par e-mail : contact@cdcmontagne noire.fr

LA MONTAGNE NOIRE TRAVAILLE SUR SON SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES

La mutualisation des services s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale sur la répartition des besoins en fonction des partages de compétences entre la communauté et ses communes membres. L'objectif est de mettre en commun les moyens techniques et humains du territoire afin d'améliorer le service rendu aux usagers et réaliser des économies d'échelles.

C'est ainsi que cette réflexion s'est initiée avec la diffusion d'un questionnaire à l'ensemble des communes. L'aboutissement sera la rédaction d'un schéma précisant les domaines dans lesquels des mutualisations seront possibles.

LE BILAN DE LA SAISON DE CHAUFFE 2014/2015 : L'HEURE DU BILAN

La Communauté de Communes de la Montagne Noire est actionnaire d'une société, la société d'économie mixte Bois énergie dont la vocation est la commercialisation de plaquettes d'origines forestières et industrielles auprès de chaufferies bois collective.

L'hiver dernier la Société d'Economie Mixte Bois Energie (SEMBE) a poursuivi le développement de son activité de valorisation de la biomasse dans l'Aude. En effet la consommation totale a augmentée d'environ 30 % par rapport à l'hiver précédent pour s'établir à plus de 18 000 m³ de plaquettes vendus. Des trois sites de stockage qu'elle utilise chez ses membres partenaires, c'est la plate-forme de Villanière de la Communauté de communes de la Montagne Noire qui a le plus bénéficiée de cette augmentation de volume. Le hangar sur cette plate-forme est maintenant utilisé à plein rendement et la construction d'un hangar supplémentaire devrait se faire vers la fin de cette année. Les hangars que construit la Communauté de communes à Villanière permettent de faire prospérer l'activité bois énergie locale et ne pèsent pas sur les finances publiques car ils sont dotés de centrales photovoltaïques qui génèrent des ressources compensant les annuités d'emprunt.

La SEMBE présidée par Jean Pierre BOUISSET se prépare ainsi à répondre aux appels d'offres de fourniture des futures générations de chaudières bois à plaquettes qui sortiront dans le département ces prochaines années. Un service de récupération de bois a aussi été mis en place auprès des communes pour leur faire faire des économies sur l'évacuation de leurs bois d'élagage.

UNE CANDIDATURE POUR MOBILISER DES FONDS EUROPÉENS !

Dans le cadre de la nouvelle génération de territoires LEADER 2014-2020 appelés GAL (Groupes d'Action Locale), les seuils maximum de population ont été abaissés, aussi l'ancien GAL du Pays des Vignerons ne pouvait pas se maintenir en l'état.

L'agglomération de Carcassonne et la Communauté de communes de la Montagne Noire ont choisi de porter ensemble une candidature sur leur territoire sous le patronage du Pays carcassonnais.

Le bureau d'études Sitelle a été retenu pour accompagner et rédiger le dossier de candidature et le déposer avant la date butoir du 30 juin 2015.

Les éléments de diagnostic ont été rassemblés, une stratégie d'action autour de la thématique du lien urbain/rural sur le tourisme et les filières de production locales a été retenue, enfin des fiches actions encadrant les types de projets finançables et les modalités d'aide ont été construites.

Si la candidature est retenue, les fonds européens (FEADER) amenés par la labellisation

GAL, soit environ 2,5 millions d'euros, permettront d'aider financièrement les meilleurs projets pour développer les territoires ruraux du carcassonnais et de la Montagne Noire ces prochaines années.